

REGLEMENT DES POINTES D'OR

SAMEDI 20 mai 2017

Pointes d'OR et 3^{ème} Journée des Championnats de Polynésie des CA-JU -ES - SE - MAS

Règlements POINTES D'OR

Article 1 : Les Pointes d'Or sont ouvertes uniquement aux licenciés FAPF.

Il s'agit d'épreuves multiples, sous forme de triathlon, réservées aux garçons et filles benjamins et minimes.

Article 2 : La Finale des Pointes d'Or se déroulera sur une journée, le samedi 20 mai au stade Pater.

Article 3 : Le registre est celui des épreuves officielles.
BENJAMINS et MINIMES

- Triathlon BENJAMIN nés en 2004 et 2005
 - LIBRE-----1 Course – 1 Saut - 1 Lancer

Triathlon MINIME nés en 2002 et 2003 :

- LIBRE-----1 Course – 1 Saut - 1 Lancer
- TECHNIQUE----- 2 Concours – 1 Course
- SPECIAL-----1000m – 1 Concours – 1 Epreuve libre (si 2^{ème} course, elle doit être inférieure à 200m)

Article 4 : En concours sauf en hauteur et perche, le nombre maximal d'essais par athlète est de 4.

Classements

Les trois premiers Benjamins G/F - Minimes G/F seront récompensés.

Le premier (ou la première) de chaque type de triathlon sera récompensé en minime